

Appel à projets



2020



ALIMENTATION
DURABLE



HABITAT & URBANISME
DURABLE



RÉSILIENCE
PRODUCTIVE

CANDIDATEZ

AVANT LE **28 SEPTEMBRE** 2020

Règlement

Appel à Projets thématique 2020

ATIS est une association loi 1901 créée en 2010 qui a vocation à accompagner l'émergence et le développement de projets d'innovation sociale et entreprises de l'économie sociale et solidaire en Nouvelle-Aquitaine.

ATIS anime pour cela notamment plusieurs programmes d'accompagnement dont :

-  La Fabrique à Initiatives,
-  Start-up de Territoire,
-  Premiers Pas,
-  L'Incubateur d'innovation sociale
-  Aide à l'implantation territoriale

L'objectif de cet incubateur est d'accompagner 15 projets d'entreprises socialement innovantes par an. Nous ciblons les projets :

-  qui peuvent être initiés par une ou des personnes physiques et/ou une ou des personnes morales,
-  qui contribuent à la résolution d'une problématique sociale ou environnementale en Gironde
-  qui reposent sur un modèle économique pérenne,
-  qui visent à créer des emplois en Nouvelle-Aquitaine, et plus particulièrement en Gironde.

Ce que vous apporte ATIS

L'offre d'incubation repose sur un accompagnement adapté pour chaque projet proposé par l'équipe d'ATIS et une mise en réseau avec l'ensemble de nos partenaires et experts en fonction des besoins du projet et du niveau d'avancement dans le parcours.

D'une durée de 12 mois, la période d'incubation vise à faire évoluer votre projet jusqu'à sa concrétisation.

A ce titre, vous bénéficiez de :

-  Un appui technique et méthodologique, spécialisé sur les projets d'entreprises sociales,
-  Un accompagnement stratégique personnalisé.
-  Des formations et ateliers collectifs pour formaliser et consolider votre projet.
-  L'ouverture à notre réseau de partenaires : réseau de l'ESS, partenaires et experts techniques, partenaires financiers.
-  L'intégration à une communauté d'entrepreneurs sociaux.

Les étapes de la sélection des projets

-  Téléchargement du dossier de candidature sur le site internet à l'onglet *Incubateur Gironde*
-  Dépôt du dossier de candidature par voie électronique à incubateur@atis-asso.org
-  Rencontre avec un membre de l'équipe d'ATIS,
-  Pré-sélection des dossiers par le comité technique d'ATIS,
-  Audition des projets présélectionnés devant le Jury de sélection d'ATIS.

Le Jury de Sélection de l'Incubateur d'ATIS se réunira le 13 octobre 2020.

Le dépôt d'un dossier de candidature complet avant 28 septembre 2020 minuit et la rencontre préalable d'un membre de l'équipe est indispensable avant toute audition d'un projet devant le Jury de sélection.

Les critères de sélection des projets sont les suivants :

-  Le caractère innovant du projet
-  Le potentiel d'impact social ou environnemental du projet,
-  Le potentiel de viabilité du modèle économique, générant la création d'emplois (3 à 5 emplois à 3 ans) ou d'autres effets positifs
-  L'implication des parties prenantes et des bénéficiaires
-  Les qualités entrepreneuriales de l'équipe projet,
-  L'implantation et l'ancrage en Gironde,
-  Le besoin d'accompagnement par ATIS.

Les critères de sélections spécifiques à l'appel à projet multithématiques

1. Alimentation Durable

Favoriser une alimentation saine, locale et durable

- ⇒ Systèmes agricoles durables, éducation à l'alimentation, autonomie et sécurité alimentaire, lieux nourriciers, logistique alimentaire, transition agro-écologique, amélioration des régimes alimentaire, alimentation de qualité pour tous

2. Habitat et Urbanisme durable

Bien vivre son habitat sur son territoire

- ⇒ Villes et territoires durables, sobriété foncière, nouveaux usages du logement, construction durable, friches, mobilités alternatives et démobilité, gestion des déchets, santé environnementale, préservation de la biodiversité, biomimétisme, sobriété énergétique, agriculture urbaine

3. Résilience productive

Mieux distribuer l'économie et la production sur nos territoires

- ⇒ Villes fabricantes et vivantes, solutions modulaires et mobiles, Plug & Playb, usines mobiles, agilité et « sauts productifs », réseaux de micro-producteurs, rapprochement production/distribution/consommation, fablabs et fabshop, diversité productive, plateforme de fabrication ouverte et collaborative, adaptation et nouvelles pratiques touristiques

Ressource bibliographique sur la résilience productive : *Cabinet Utopies*
<https://demain.ladn.eu/secteurs/distribution/le-defi-de-la-resilience-productive-et-ses-opportunités-pour-les-distributeurs/>

Les partenaires de l'incubateur d'innovation sociale

Bordeaux Métropole est engagée dans une politique de soutien au développement de l'économie sociale et solidaire depuis 2006. A ce titre, elle soutient les projets socialement innovants, et les structures d'accompagnement à la création d'entreprises solidaires. Partenaire d'ATIS depuis 2010, Bordeaux Métropole soutient l'incubateur d'innovation sociale depuis sa création pour sa mission d'émergence de projets locaux en entreprises socialement innovantes et pérennes.

La Région Nouvelle-Aquitaine soutient l'incubateur d'innovation sociale depuis son démarrage au titre de sa politique en faveur de l'Economie Sociale et Solidaire et de l'innovation sociale.

L'Europe s'engage en Nouvelle-Aquitaine avec le **FSE**. L'Incubateur d'innovation sociale est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds Social Européen.

Plus spécifiquement, pour cet appel à projet multithématiques :

Le **Groupe Veolia** dynamise la démarche d'entrepreneuriat social des territoires, à travers notamment la création de « POP UP by Veolia », plate-forme qui accompagne les territoires à travers la mise en place d'incubateurs d'entrepreneuriat social et d'un dispositif favorisant les collaborations entre les entrepreneurs sociaux et Veolia, liés aux métiers et activités du groupe : eau et assainissement, recyclage et valorisation des déchets, services à la ville, avec une mission de service public

Le **Fonds de dotation de la Caisse d'Épargne**. Banque coopérative engagée, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes a fait le choix d'accompagner des projets d'innovation sociale portés par des acteurs associatifs. Par l'intermédiaire de son Fonds de Dotation et de ses administrateurs, la caisse régionale apporte une réponse aux besoins locaux en soutenant des initiatives à fort impact sociétal ou environnemental au service d'un développement inclusif et durable de son territoire.



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Aquitaine avec le Fonds social européen (FSE).